



## Conditions Générales

### Article 1: VALIDITE

Sauf conventions contraires expresses agréées par écrit de notre part, les conditions générales ci-après s'appliquent à tous nos contrats de ventes et à nos engagements ayant trait aux services à rendre par nous. Le client qui passe une commande ou qui accepte une livraison est censé en avoir pris connaissance et déclare les accepter. Le client ne peut pas réfuter nos conditions de vente sous prétexte qu'il ne les a pas reçues dans sa langue maternelle.

### Article 2: PRIX

Nos prix et barèmes de prix sont donnés sans aucun engagement et peuvent toujours être modifiés sans avis préalable. Toutes les commandes sont exécutées au prix en vigueur au moment de la livraison.

### Article 3: FICHIERS ET RESPONSABILITÉS

Les fichiers qui nous sont confiés doivent de préférence être des copies des fichiers originaux. Nous ne pouvons, en aucun cas, être tenus pour responsables de pertes ou de détériorations quelconques du matériel fourni.

### Article 4: COPYRIGHT

Le client qui demande un travail ou une reproduction est supposé en avoir le droit ; le cas échéant, il en assume la totale responsabilité vis-à-vis des tiers. Les travaux livrés demeurent la propriété exclusive de B & F jusqu'au plein acquittement de toutes les créances qui résultent de la convention de la vente pour l'acheteur : en cas de non-paiement à leur échéance, l'acheteur autorise le vendeur à reprendre les travaux, dans leur totalité, à n'importe quel moment et en quelque lieu que ce soit.

### Article 5: DELAIS

La société ne garantit pas la livraison des services dans les délais spécifiés. Ces délais sont donnés à titre d'estimation et ne constituent pas une condition essentielle du contrat. Sauf stipulation contraire écrite de notre part, l'inobservation de ces délais ne peut donner le droit à l'acheteur ni à une résolution de la commande ou à un refus des services, ni à des dommages ou intérêts.

### Article 6: PAIEMENT

Tout travail fait l'objet d'une facture. Si la facture n'atteint pas un montant de 25 euros, hors T.V.A, un supplément de 7 euros pour frais administratifs sera exigé. Sauf stipulations contraires écrites, Les travaux et fournitures sont payables dès réception facture, sans escompte de frais pour nous, et T.V.A. comprise. Le défaut de paiement à l'échéance d'une facture rend exigibles de plein droit immédiatement et intégralement toutes nos autres créances vis-à-vis du client, et nous autorise à reprendre les services livrés qui restent notre propriété jusqu'au paiement complet. La réclamation, même justifiée, concernant la fourniture en question ou toute autre livraison ne suspend nullement les obligations de paiement du client.

### Article 7: DEF AUT DE PAIEMENT

Tout montant non payé à l'échéance portera de plein droit et sans mise en demeure préalable un intérêt de 12% l'an, et ce à partir du jour de l'échéance. Les conditions de l'acheteur différentes des nôtres ne seront pas acceptées. Il est formellement convenu entre les parties qu'en cas de non-paiement dans les 8 jours d'une mise en demeure par recommandé postal, une indemnité forfaitaire et irréductible de 15% des montants facturés sera due par le client, avec un minimum de 125 euros par facture. La présente clause ne dérogera pas à l'obligation des intérêts moratoires prévus.

#### Article 8: RESOLUTION OU RUPTURE

Les stipulations qui précèdent ne signifient nullement que nous renoncions à notre droit de réclamer à notre convenance, en cas de non-paiement, la rupture et/ou la résolution de plein droit de vente aux frais du client, majorés de dommages et intérêts. Au cas où la vente sera résolue en tout ou en partie suite à une faute ou négligence quelconque du client, celui-ci nous sera redevable d'un dédommagement évalué forfaitairement et irréductiblement à 20 % du montant de la vente ou de réclamer le remboursement de tout autre dommage et de frais que nous devrions exposer pour entrer en possession des biens et services.

#### Article 9: RECLAMATION

Toute réclamation se fera dans les 8 jours de l'exécution d'un service qui, à défaut de cela, seront reconnus comme agréés par l'acheteur. En cas de défauts ou d'erreurs reconnues par nous, notre responsabilité se limitera à remplacer ce qui ne serait pas conforme à la commande ou aurait fait l'objet d'une erreur, ou à créditer l'acheteur d'un montant équivalent à la facture et cela, sans que l'acheteur ne puisse réclamer des dommages et intérêts.

#### Article 10: PERIODICITE

Le client ne peut nous retirer l'exécution d'un travail périodique (commande comprenant des travaux se répétant avec une périodicité régulière) qu'en respectant un préavis. La durée de ce préavis dépend de la nature de ce travail et est expliqué ci-après ; le non-respect de ce préavis entraîne un dédommagement pour le manque à gagner équivalent à la valeur de ce travail pour la période qui aurait dû être couverte par le préavis.

- travail périodique avec un chiffre d'affaire annuel inférieur à 1.000,- euros HTVA: délai de préavis de trois (3) mois
- travail périodique avec un chiffre d'affaire annuel entre 1.000,- et 3.000,- euros HTVA: délai de préavis de six (6) mois
- travail périodique avec un chiffre d'affaire annuel supérieur à 3.000 euros HTVA: délai de préavis de huit (8) mois

#### Article 11 : GARANTIE

Une fois le projet finalisé, il est prévu une période de garantie de 2 mois pendant laquelle les bugs éventuels pourront être revus.

En cas de demande supplémentaire, 2 options peuvent être organisées:

- La demande ponctuelle: nous y remettons un prix fixe et un planning
- Le service maintenance: nous mettons à disposition un certain nombre d'heures par mois à redéfinir chaque année

#### Article 12: OFFRES ET CONFIRMATIONS DE COMMANDE

Nos offres sont faites sans engagement de notre part. Toute commande engage le client, mais ne nous engage qu'après confirmation écrite, livraison ou facturation de notre part.

#### Article 13: JURIDICTION

Les présentes conditions sont régies par le droit belge. La nullité d'une clause, même partielle, n'entraîne pas la nullité des autres conditions générales de vente.